

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLÉ
--
ARRÊTE

Le Président de Limoges Métropole

du 22 janvier 2024

Parant délégué de signature à **M. Stéphane HEYRAUD** Directeur au sein du Pôle espace public et mobilités durables et à **Mme Laurence MAILLON** Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle espace public et mobilités durables à Limoges Métropole

NP 24814

ARRÊTE

ARTICLE 1er. Le présent arrêté dérive l'article 24805 du 15 décembre 2020.

ARTICLE 2. Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article 1, 122-9 du Code général des collectivités territoriales, à M. Stéphane HEYRAUD, Directeur de la voirie au sein du Pôle espace public et mobilités durables, pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à la régulation de l'entretien des marchés publics de la Direction de la voirie.
- Tout acte de commande, à compter sous le régime SPCECE et toutes conditions, générales d'achat de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre, ultérieurs à 20 2020-01-01 de la Direction de la voirie.
- Tous les ordres de services de la Direction de la voirie.
- Signature des Prestataires des travaux relatifs aux marchés de la Direction de la voirie pour le compte de Limoges Métropole en sa qualité de maître d'œuvre.
- Déclaration de sous-traitement et/ou sur les autorisations d'urbanisme de la Direction de la voirie.
- Déclaration d'acceptation de sous-traitement de travaux et déclaration de projet de travaux relevant de la Direction de la voirie.
- Acte de confirmation des travaux relevant de la Direction de la voirie.
- Permis de voirie.
- Dévis de travaux pour le compte des usagers et aménagements.
- Réponse aux demandes d'autorisation de franchissement routier.
- Tout document relatif aux autorisations liées aux procédures de multiples d'ouvrage voirie.
- Descriptifs mensuels et descriptif final dans le cadre des marchés publics de la Direction de la voirie.
- Attestations de service fait et attestations de bonne exécution des prestations (certificat de capacité, attestation de travail d'un prestataire relevant de la Direction de la voirie).
- États récapitulatifs des dépenses dans le cadre de demandes de versement de subventions de la Direction de la voirie.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à M. Stéphane HEYRAUD, Directeur au sein du Pôle espace public et mobilités durables

1 DOCUMENT - Publié le 1 Février 2024

 **ARR_SIGN_24814_HEYRAUD.pdf**
(.pdf, 156,9 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**